

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe CFTC

Nous les appelons, les sans-domiciles, les sans-abris ou les SDF.

Lors d'un témoignage l'un d'entre eux a dit : « J'ai l'impression d'être un sac poubelle sur le trottoir ! » et une autre : « J'ai l'impression d'être transparente, invisible, on ne me regarde même plus ! ».

Dans cet avis, il a été donné priorité aux témoignages des personnes concernées, aux associations, aux pétitionnaires, aux bénévoles. Et c'est une richesse qui nous amène à bien comprendre de quoi et de qui nous parlons.

Être dans un lieu sécurisé et confortable, seul ou en famille, et se retrouver dehors, dans un abri « de fortune » ou à l'hôtel loin à pied de la dernière station de RER, à 2 heures de transports de l'école des enfants est inacceptable... Et pourtant il n'y a qu'un pas de franchi lorsque les étapes de prévention, d'écoutes, d'aides n'ont pas été mises en place.

« Le logement d'abord » est une telle évidence pour la CFTC que nous appuyons fortement les préconisations recommandant à l'État de favoriser l'accès des personnes sans domicile aux logements très sociaux sur l'ensemble du territoire.

Il faut mobiliser le parc privé et public par l'intermédiation locative en ciblant les aides et avantages fiscaux sur les logements à loyers très sociaux.

Pour la CFTC, il est essentiel de mieux financer l'accompagnement social des personnes dès leur entrée dans leur logement. Tout comme il est important que les « Points conseils budgets » interviennent dès le 1er impayé de loyer.

Le renforcement des moyens de lutte contre les expulsions est préconisé dans cet avis et c'est primordial afin d'éviter la rue à des citoyens ou de les retrouver logés dans les hôtels à des coûts exorbitants et sans aucun accompagnement.

Les accueils ou hébergements d'urgence sont pour certains devenus des hébergements de longue durée par obligation et dans cet avis les préconisations 4 et 5 y apportent des solutions avec une attention particulière pour les jeunes.

Par leurs témoignages les femmes ont démontré leur grande insécurité, la nécessité de se cacher, de se « masculiniser » et d'être « discrètes ».

Le CESE recommande d'aller au-devant de ces femmes et de développer des structures 24/24.

Un accompagnement de soin et d'hygiène spécifique doit leur être réservé.

Dans cet avis, le CESE met les pouvoirs publics devant leurs responsabilités et par ses préconisations apporte son éclairage sur ce qui est nécessaire de créer et d'améliorer.

Le CESE met aussi en lumière le travail vital et pas assez reconnu des associations et des bénévoles.

Cet avis nous amène à avoir un autre regard sur ces personnes qui demandent d'être mieux considérées, respectées et accompagnées.

La CFTC a voté cet avis et demande au Gouvernement ainsi qu'à tous les décideurs locaux de s'en saisir en urgence.